

Sélection et entretien d'équipements de protection individuelle (EPI)

Référence :
SEC152

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: **Sécurité générale**

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

NICO DABÉ

OBJECTIFS

Les équipements de protection individuelle permettent de protéger les travailleurs de risques liés à leur activité, en protégeant les parties de leur corps exposées à un danger.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De reconnaître les différents types d'EPI et les dangers dont ils protègent
- De comprendre la signification du marquage de conformité des EPI apposé par le fabricant
- De maîtriser les principes de sécurité associés à l'utilisation des EPI
- D'assurer un entretien approprié des EPI

Personnes concernées :

Managers, travailleurs désignés, toute personne chargée de définir les EPI nécessaires à la protection de son personnel.

CONTENU

- Définition E.P.I
- Obligations en matière de protection individuelle
- Catégories des équipements de protection individuelle
- Label CE
- Norme EN ISO 7010 Pictogrammes
- Présentation des différents types de protection individuelle
 - Lunettes
 - Protection faciale
 - Protection auditive
 - Souliers de sécurité
 - Gants de sécurité & changements majeurs de la norme EN 388
 - Protection respiratoire
 - Protection du corps
 - Norme vêtements haute visibilité ISO 20471 versus EN 471
 - Protection de la tête
- Principes de vérification et d'entretien des E.P.I

PÉDAGOGIE

Exposé théorique, présentations illustrées

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise